

Théorie et pratique de l'interprétation

Chapitre I

UN PEU D'HISTOIRE

Le métier d'interprète, tel que le conçoit notre société moderne, est de création relativement récente. Mais la fonction d'interprète a toujours existé, car la parole a de longtemps précédé l'écrit.

Chez les Grecs, les poèmes homériques ont été dits bien avant d'être rédigés. En Egypte, les lettres des fonctionnaires aux pharaons étaient remises par des messagers qui les savaient par cœur. Chez les Juifs, le Talmud fut récité de génération en génération, et, de même, le Coran de Mahomet a été conservé par tradition orale.

L'interprétation est donc certainement beaucoup plus ancienne que la traduction. Depuis l'effondrement de la tour de Babel, symbole de la rupture d'une unité linguistique universelle, les hommes y ont eu recours chaque fois que des groupes linguistiques différents ont éprouvé la nécessité de communiquer. Rarement au sein d'une même communauté, car celle-ci (à moins d'être bilingue ou plurilingue) n'a que faire d'un interprète pour elle-même, mais dès l'instant où le contact s'établit avec une autre communauté.

L'interprète n'existe qu'en fonction d'une séparation. Il est le *truchement* ou *trucheman*, comme on l'appelait jadis. Ce mot, qui possède une variante dans *drogman* (nom donné à l'interprète dans le Levant), vient de l'arabe *tardjournân*, issu lui-même de l'assyrien *ragâmou* (parler) et du *targum* araméen, s'appliquant à la traduction de textes sacrés en langue chaldaïque.

Cette traduction des livres saints pour les mettre à la portée des fidèles représente un des seuls aspects de l'interprétation justifiée à l'intérieur d'une communauté. La Bible nous apprend (Néhémie: 8,8) que les Lévites expliquaient la loi au peuple : «...Ils lisaient distinctement dans le livre de la loi de Dieu, et ils en donnaient le sens pour faire comprendre ce qu'ils avaient lu», c'est-à-dire qu'ils traduisaient à livre ouvert en araméen ce qu'ils lisaient en langue hébraïque. Au temple, d'ailleurs, le texte sacré n'était souvent récité qu'à voix basse pendant qu'on en lisait la traduction à voix haute, méthode qui préfigurait en

UN PEU D'HISTOIRE

quelque sorte l'interprétation simultanée¹ de notre siècle. Il faut voir, dans cette conception particulière de la fonction d'interprète, une survivance du pouvoir surnaturel attribué dans les premiers temps par le commun des mortels à l'homme connaissant une langue autre que la sienne. Interpréter apparaissait comme une activité quasi magique à ne mettre qu'au service de dieux ou de souverains.

C'est pour servir Bouddha que le moine chinois Hiuan Tchang se rendit en Inde, afin d'apprendre la langue sacrée et de pouvoir traduire les textes bouddhiques. C'est pour servir les premiers pharaons que les princes d'Éléphantine furent, de père en fils, les interprètes d'une cour qui les avait élevés au rang de grands dignitaires. Avec eux, l'interprétation s'installe sur le terrain profane, appelée désormais à servir des fins commerciales, militaires ou diplomatiques.

Dès l'an 3.000 avant J. C., ces princes de la région la plus septentrionale de l'ancien empire d'Égypte portaient avec fierté le titre de «chef des interprètes». On en trouve mention dans les nombreuses inscriptions relevées à Assouan, en face de l'île d'Éléphantine. Le bilinguisme de cette zone frontière, où Nubiens et Égyptiens se côtoyaient, avait favorisé l'apparition de ces premiers interprètes dont l'Histoire ait gardé trace. Hérodote en parle à plusieurs reprises et les décrit comme formant une caste indépendante; auprès des Grecs ils se prétendaient les descendants d'un groupe que le fondateur de la 26^e dynastie, Psammétique I^{er} (600 av. J. C.), aurait un jour cédé comme interprètes à ses alliés grecs d'Asie Mineure. Mais leur origine est bien plus ancienne, puisqu'un préfet de la Haute-Égypte, ami personnel du roi Nefererkerka (env. 2.500 av. J. C.) dont on connaît les relations de voyage, s'intitulait déjà «chef des interprètes». Vers la même époque, l'Égypte possédait aussi des interprètes dans le bassin cuprifère du Sinaï, où vivait une population sémitique. Les uns accompagnaient les grandes expéditions guerrières contre les Barbares du désert, les autres s'embarquaient sur les navires en partance vers l'Asie. Mais, à côté de ces interprètes militaires et commerciaux, il y avait certainement aussi des interprètes administratifs ou diplomatiques, comme en attestent des inscriptions déchiffrées à Memphis, l'ancienne

¹ L'interprétation est dite simultanée lorsque l'interprète parle en même temps que l'orateur.

UN PEU D'HISTOIRE

capitale. Les Égyptiens avaient d'ailleurs imaginé déjà de recourir à une langue diplomatique internationale. Les tablettes d'argile découvertes à El-Amarna, datant du règne d'Aménophis III (1400 avant J. C.), nous apprennent qu'il s'agissait de l'akkadien.

D'autre part, plusieurs faits semblent prouver que l'Égypte avait conçu très tôt des méthodes destinées à développer le commerce des langues étrangères. Déjà sous le Moyen Empire, les fils des seigneurs nubiens et, sous Ramsès II, les jeunes asiates étaient rassemblés en une espèce de corps de janissaires, où l'étude de la langue égyptienne faisait partie de leur formation.

Sous Psammétik I^{er}, ce sont les jeunes Égyptiens qu'on envoyait apprendre le grec dans les familles des colons hellènes, installés dans le delta du Nil. Sur l'enseignement des langues proprement dit, on ne sait rien, et la notion même d'interprétation n'a pas été davantage précisée dans les documents laissés par les Égyptiens. Mais ceux-ci connaissaient la fonction, possédaient le titre et utilisaient un hiéroglyphe spécial pour les exprimer. C'est là le témoignage le plus ancien sur l'histoire de l'interprétation, confirmé d'ailleurs par le livre de la Genèse (42, 23), où il est dit que Joseph, ayant reconnu ses frères venus acheter du blé en Égypte, se servit pour leur parler d'un interprète afin de ne pas se trahir.

Les Grecs n'eurent jamais pour l'interprète ni l'intérêt ni la considération dont celui-ci avait joui chez les Égyptiens. Sans doute n'ignoraient-ils pas l'utilité de ce personnage, comme le prouvent les écrits d'Hérodote et le fait que, selon Saint Augustin, c'est par l'intermédiaire d'un interprète que Platon aurait, au cours d'un voyage en Égypte, pris connaissance de textes égyptiens et bibliques. Mais ils étaient si convaincus de leur supériorité culturelle qu'ils laissaient aux étrangers le soin d'apprendre le grec, raisonnant en cela comme l'insulaire britannique de notre époque pour qui l'universalité de la langue anglaise ne fait point de doute. C'est pourquoi l'Histoire a auréolé d'une gloire d'autant plus grande le nom d'un Thémistocle, qui parlait le perse.

Le latin, à titre exceptionnel, était étudié par ceux dont les occupations avaient rapport au droit ou à la direction de l'État. Aussi ne faut-il pas s'étonner du peu de références à des interprètes nationaux; la plupart étaient sans aucun doute des étrangers employés par les Grecs. Xénophon, au cours de la catabase vers la mer Noire, en engagea plusieurs et, dans

UN PEU D'HISTOIRE

la campagne d'Alexandre le Grand en Asie Centrale, il est question d'interprètes perses, hyrcaniens,² sogdiens³ et indiens. À Carthage, cependant, les interprètes grecs montèrent en rang car, après la découverte de la trahison de Hannon (300 avant J. C.), l'emploi de la langue grecque sans interprète avait été interdit. Mais jamais ils n'atteignirent à l'importance des interprètes pharaoniques.

Chez les Romains, au contraire, la fonction d'interprète fut toujours reconnue d'utilité publique. Pratiquement, l'empire romain était un état bilingue car la connaissance du grec faisait partie du bagage intellectuel du Romain cultivé. À l'école, l'enseignement du grec et du latin se situait sur un même plan. La plupart des Romains de quelque éducation n'éprouvaient donc aucune difficulté à comprendre les Grecs, mais parfois leur dignité leur interdisait de s'exprimer autrement qu'en latin. C'est ainsi que les audiences d'ambassadeurs grecs au Sénat romain ne pouvaient avoir lieu qu'en présence d'un interprète chargé de traduire en grec les réponses latines. Lors de la réception des philosophes grecs, en l'an 154 avant J. C., le rôle d'interprète fut assumé par un sénateur romain du nom de C. Acilius.

L'administration provinciale romaine, dans ses rapports avec les Égyptiens, les Syriens, les Scythes,⁴ les Germains, les Celtes et bien d'autres peuples encore, avait besoin d'interprètes à tous les échelons. Ils étaient rémunérés en partie par l'État, en partie par les fonctionnaires eux-mêmes. La chancellerie du Ministère de l'Intérieur, le *Magister officiorum*, nommait encore des «interprètes pour les langues barbares» aux environs de 400 après J. C. et leur confiait, à l'occasion, des missions diplomatiques. Pline signale la présence de 130 d'entre eux dans la seule région du Pont. Le procureur romain en Syrie disposait également d'un interprète et on a retrouvé des preuves de la présence d'interprètes jusqu'aux postes frontières de la route de la soie, dans le bassin du Tarim⁵. Des inscriptions

² L'*Hyrkanie* était une contrée de l'Ancienne Perse, au sud-sud-ouest de la mer Caspienne.

³ La *Sogdiane* était une ancienne contrée d'Asie, actuellement Boukhara et Samarkand.

⁴ On appelait *Scythie* la région d'Europe au nord de la mer Noire.

⁵ Le *Tarim* est un fleuve du Turkestan oriental qui se perd dans le désert de Gobi.

UN PEU D'HISTOIRE

pannoniennes⁶ du 2^e siècle font mention d'interprètes daces.⁷ Des pierres tombales découvertes à Rome, à Budapest et à Maestricht témoignent de l'énorme dispersion géographique de ces interprètes-fonctionnaires. Celle des interprètes militaires n'a pas dû l'être moins, lorsqu'on songe que les armées romaines combattaient toujours en quelque coin d'Europe, d'Asie ou d'Afrique. César ne pouvait manquer d'avoir ses interprètes, et si l'histoire les passe sous silence, on sait par contre que, pendant la guerre des Gaules, un officier de César envoya l'interprète Gn. Pompeius auprès d'Ambiorix pour lui demander sa grâce. Tite-Live raconte que, lors de l'invasion de l'Italie par les Gaulois, en 390 avant J. C., un chef gaulois chargea un interprète de provoquer en duel un capitaine romain. Pendant les guerres puniques, les négociations de paix furent souvent confiées à des interprètes. Au cours de la deuxième de ces guerres, en 207 avant J. C., les Romains interceptèrent une lettre d'Asdrubal à son frère Annibal et la firent traduire immédiatement devant le Sénat par un interprète. Et lorsque Scipion l'Africain et Annibal se rencontrèrent pour signer la fin des hostilités, en 202, ils étaient sans armes et accompagnés de leurs seuls interprètes. Tous ces exemples montrent à suffisance le rôle prépondérant et souvent délicat confié par les Romains à leurs interprètes, dont Cicéron lui-même n'a pas hésité à faire l'éloge dans certaines lettres.

Dès l'avènement de l'ère chrétienne, la propagation de la doctrine de Jésus nécessita le concours d'interprètes. Au temple même, l'explication des Livres Saints constituait déjà une forme d'interprétation de la langue sacrée en araméen. Par la suite, Marc l'Évangéliste servit d'interprète à Pierre pour la transposition de l'araméen en grec. Les apôtres Étienne et Paul prêchaient également en grec et en araméen. Lorsque le latin devint la langue du culte, il fallut de nouveaux interprètes. L'Histoire de l'Église les cite à l'occasion. Dans la hiérarchie des serviteurs du culte, Épiphane place les interprètes avec les exorciseurs, entre les lecteurs et les croque-morts. En Orient, ces interprètes liturgiques traduisaient surtout en syriaque, mais à Jérusalem, au 5^e siècle après J. C., on rencontrait, à côté d'interprètes grec-

⁶ La *Pannonie* était une région comprise entre le Danube au nord de l'Illyrie au sud.

⁷ La *Dacie* était un pays bordé par le Danube, la mer Noire et les Carpathes.

UN PEU D'HISTOIRE

syriaque, des interprètes grec-latin.

Le grec, bien qu'il fût, depuis le 3^e siècle, de moins en moins compris par les gens d'église, demeura longtemps la langue officielle des synodes; mais, au Concile de Latran (649), la présence d'une majorité latine nécessita le recours à l'interprétation pour les exposés de certains théologiens grecs, tel que Maxime le Confesseur. Les moines grecs, auxquels on fit appel pour la circonstance, comptent très certainement parmi les plus anciens interprètes de conférence.

Au moyen âge, l'évangélisation s'étendant sans cesse à de nouveaux territoires, il fallut des interprètes de plus en plus nombreux pour diffuser la bonne parole. Lorsque le pape Grégoire le Grand envoya une mission en Angleterre, à la fin du 6^e siècle, Brunhilde, la reine d'Austrasie, lui fournit les interprètes nécessaires. Sur le plan profane, l'Occident médiéval semble avoir réservé à l'interprète une place bien définie dans la société, avec reconnaissance officielle de l'État. Dans l'organisation des cours seigneuriales et des armées, il n'était pas rare de trouver des équipes entières d'interprètes. Leur titre de *maistre latimier* les identifiait aux gens de condition et marquait leur appartenance à un groupe professionnel bien déterminé. Attachés au service d'un seigneur, une partie des égards dus à leur maître rejaillissait sur eux. C'est ainsi qu'ils avaient droit aux adjectifs honorables de *courtois, gentil, vaillant, courageux, hardi* et *sage*. L'estime que leur portaient les grands était d'ailleurs sincère. Le duc normand Rollon fit rendre à son interprète, du nom de Cone, beaucoup de services et d'honneurs (*mult sertir e honurer*). Charlemagne lui-même appela un jour la bénédiction du ciel sur un interprète converti qui lui était particulièrement dévoué. La plupart des interprètes employés par Charlemagne et ses paladins étaient, en effet, des Sarrasins convertis. Au 13^e siècle encore, Joinville parle de «gens qui savaient le sarrazinois et le françois, que l'on appelle drugemens». Et s'il semble que l'on n'ait point fait à l'époque de distinction entre les mérites linguistiques des interprètes infidèles ou croyants, la double mission d'interprète et d'ambassadeur allait cependant de préférence à des chrétiens et même à des représentants du haut clergé, comme en atteste l'exemple de Turpin, archevêque de Reims.

Ce fut précisément la difficulté des relations entre états chrétiens et musulmans qui

UN PEU D'HISTOIRE

donna naissance à l'interprétation diplomatique moderne. Au 14^e siècle, un juriste français, Pierre Dubois, alla même jusqu'à proposer la création d'une école de langues orientales, qui aurait eu pour objet la formation d'interprètes capables de parler aux infidèles pour provoquer un rapprochement par la compréhension et la persuasion. Les Byzantins déjà avaient eu des interprètes qui, pour faciliter les rapports diplomatiques, accompagnaient les ambassades de divers souverains du moyen âge. Lorsque Byzance, devenue Constantinople, tomba aux mains des Turcs en 1453, ceux-ci érigèrent en système une institution dont ils avaient donné l'exemple dès le 12^e siècle, à savoir, celle des *dragomans* ou *drogmans*, dont on trouvait déjà mention dans les régions soumises au Croissant. Ces interprètes officiels, fonctionnaires nommés par les autorités locales, étaient spécialisés dans les affaires de chaque nation étrangère et chargés des missions les plus délicates. En 1502, le drogman Ali Bey porte à Venise un traité de paix. Younous Bey, bâtisseur d'une mosquée à Constantinople, était un drogman d'origine grecque. Son successeur fut un Autrichien du nom de Heinz Tulman. Par la suite, la charge devint héréditaire. Le drogman français Jean-Baptiste de Fiennes, nommé à Alexandrie en 1692, accéda aux fonctions de secrétaire-interprète du roi 1716 et remplit à ce titre diverses missions diplomatiques importantes. Son fils recueillit les fonctions d'interprète du roi à la mort de son père et fut chargé d'instruire les jeunes dans la langue. Le drogman Ruffin, né d'un père également interprète, commença sa carrière en Crimée en 1770, devint secrétaire-interprète du roi, fut anobli et, après une vie mouvementée coupée de plusieurs emprisonnements, mourut honoré finalement par les Turcs eux-mêmes. Bonaparte, enfin, eut son drogman qui dictait ses volontés aux mamelouks d'Égypte.

Les drogmans, on le voit, étaient des personnages influents, aux fonctions très variées. Leur importance s'explique par le fait que le gouvernement ottoman, en principe, ne répondait jamais par écrit; toutes les communications se faisaient directement et exclusivement aux drogmans. En France, ceux-ci furent à l'origine du corps des fonctionnaires traducteurs et interprètes des Affaires Étrangères, pour lesquels fut créée, en 1795, à Paris, l'*École Nationale des Langues Orientales Vivantes*.

Dès 1699, Louis XIV avait pris des arrêtés qui révélaient son souci de former des

UN PEU D'HISTOIRE

drogmans. Ils prescrivait l'envoi, tous les trois ans, aux Échelles de Constantinople et de Smyrne, de six jeunes garçons de neuf à dix ans qui voudraient y aller pour être instruits dans la connaissance des langues, «en sorte qu'on pût s'en servir avec le temps pour interpréter les dites langues». En 1721, le monarque institua des bourses pour ces enfants et un enseignement s'organisa à Paris, au Lycée Louis-le-Grand. En 1873, il se fondit avec l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes créée sous la Révolution.

Sans doute, la formation linguistique des diplomates et fonctionnaires consulaires s'étend actuellement aux autres langues, mais il est assez significatif de noter que c'est dans le commerce avec les pays du Proche-Orient que le besoin d'interprètes se fit le plus rapidement sentir. Tout comme est caractéristique le fait que bien des langues européennes aient emprunté au turc *tilmatch* leur vocable pour désigner l'interprète: en russe *tolmatch*, en allemand *Dolmetsch* ou *Dolmetscher*, par exemple.

Il existe cependant une raison très simple à cette situation: entre états occidentaux et chrétiens, le problème de l'interprétation se posait de façon moins impérative, étant donné le recours possible à une langue commune. Pendant tout le moyen âge et le début des temps modernes, le latin remplit ce rôle et, aussi longtemps que le contact entre peuples se limita à des réunions dont les participants (diplomates, savants, ecclésiastiques, etc...) maniaient cette langue, le recours à un interprète ne se justifia pas.

Assez paradoxalement, l'administration intérieure et la justice d'un pays ne pouvaient s'en passer, précisément parce que, pendant un millénaire, l'Europe occidentale usa d'une langue que le commun n'entendait pas ou n'entendait plus. En France, l'obligation d'employer le français en justice ne fut ordonnée qu'en 1539. Même dans les pays germaniques, les actes judiciaires et législatifs étaient rédigés en latin. Il fallait donc faire appel à l'assistance d'un interprète qui lisait la loi en latin et un donnait la traduction orale. Après les débats, menés en germanique, la décision était consignée en latin après une nouvelle intervention de l'interprète. On peut voir dans celui-ci le précurseur des traducteurs-jurés d'aujourd'hui, assermentés auprès des tribunaux pour servir d'interprètes au cours des débats.

Après les traités de Westphalie (1648) et jusqu'à la fin du 19^e siècle, le français

UN PEU D'HISTOIRE

remplaça le latin comme langue des échanges internationaux en Occident. Aux 18^e et 19^e siècles, il eut été inconcevable qu'un diplomate ne connût pas au moins le français à côté de sa langue maternelle. Les pourparlers du Congrès de Vienne (1814-1815) se déroulèrent en français, bien que ce fût la langue du vaincu. Les *Mémoires* de Jules Favre, ministre français des Affaires Étrangères, chargé de négocier la paix de la guerre de 1870, nous apprennent que Bismarck discuta les conditions d'armistice dans un français parfait.

Jusqu'à la guerre de 1914, peut-on dire, le français domina la diplomatie, et l'interprétation n'intervenait qu'exceptionnellement. Pour que naisse l'interprète tel que le conçoit notre époque, il a fallu non seulement qu'à la diplomatie traditionnelle s'ajoutât une vie internationale accrue, mais aussi que se dessinât une évolution profonde dans le comportement des peuples.

Déjà la Révolution française et la politique de Napoléon, points de départ des nationalismes, avaient inauguré une ère nouvelle. Les dirigeants perdent leur aspect cosmopolite, les États se démocratisent, les sociétés veulent parler la langue de leur peuple. Le déclin de la noblesse entraîne la disparition, à de nombreux postes-clés de la vie internationale, de diplomates, hommes d'État, gens d'église, militaires et autres hauts personnages qui tous pratiquaient les langues étrangères ou tout au moins le français. La démocratie parlementaire les remplace en partie par des hommes issus de la bourgeoisie ou du peuple, et sans connaissances linguistiques.

D'autre part, on assiste à une internationalisation croissante des relations dans tous les domaines: la Croix-Rouge Internationale est fondée en 1864, l'Union Postale en 1875. L'apparition de ces organisations internationales multiplie les contacts entre individus parlant des langues différentes. Les rencontres entre États ne se font plus seulement au niveau des gouvernements, des diplomates, des chefs d'armées, mais aussi entre experts, techniciens et savants. En 1847 se tiennent, à Bruxelles, les premiers congrès internationaux des économistes et de l'administration pénitentiaire; en 1848, c'est, dans la même ville, le premier congrès international d'agriculture; puis encore, en 1853, celui des observateurs météorologiques à la mer. L'ère des grands congrès internationaux commence. À la fin du

UN PEU D'HISTOIRE

19^e siècle, ils dépasseront les 1400.⁸ Pour des motifs de prestige ou de commodité, chacun veut s'exprimer dans sa langue. Le monopole du français est brisé et, après la guerre de 1914, on ne le sait même plus. Sur le plan diplomatique, l'anglais devient son égal. Paris perd son rang de capitale universelle. Elle n'est le siège que d'une seule conférence diplomatique internationale sur les 24 qui se tiennent entre 1920 et 1923.

Tout est prêt, désormais, pour l'entrée en scène de l'interprète. Il apparaît en 1919, à la Conférence de la Paix, sous les traits de Paul Mantoux, historien et professeur à l'Université de Londres, plus tard co-directeur de l'Institut Universitaire des Hautes Études Internationales, à Genève. C'est à cette conférence, prélude de la Société des Nations, que l'interprétation de congrès fait ses premiers pas. Des équipes spécialement formées dans ce but y appliquent une méthode d'interprétation dite consécutive parce que l'interprète ne prend la parole qu'après l'orateur.

Parmi les pionniers de cette technique, il convient de citer encore Antoine Velleman, fondateur de l'École d'Interprètes de Genève, qui interprétait en quatre langues, Jean Herbert, Robert Confino, les frères André⁹ et Georges Kaminker et Georges Mathieu, pour le français, Evans et Lloyd par l'anglais.

Entre les deux guerres, l'interprétation de conférences s'organisa sérieusement. La Société des Nations et ses organes, le Bureau International du Travail et la Cour permanente de Justice internationale, les grandes organisations internationales non gouvernementales, les congrès préparatoires aux conventions internationales en matière de chemins de fer, de navigation aérienne, de radiophonie, etc. adoptèrent de plus en plus souvent l'interprétation en deux ou plusieurs langues.

En 1927, à la Conférence Internationale du Travail, réunie à Genève, apparaît la technique d'interprétation dite simultanée parce que l'interprète parle en même temps que l'orateur grâce à un système de microphones et d'écouteurs. En 1930, une installation de ce

⁸ Les Congrès Internationaux de 1681 à 1899 – Publication UAI n° 164; Documents, n° 8, 1960.

⁹ André Kaminker est décédé au début de 1961 après avoir participé avec son frère, pendant plus de 30 ans, à toutes les conférences internationales marquantes.

UN PEU D'HISTOIRE

genre est montée par Siemens & Halske pour la Conférence Mondiale de l'Énergie, à Berlin. Sur le plan des congrès, c'est à Léningrad, en 1935, que la simultanée aurait été employée pour la première fois, au 15^e Congrès International de Physiologie, où le discours inaugural du Professeur Pavlov fut traduit simultanément du russe en français, en anglais et en allemand. Selon d'autres sources, c'est le Congrès International de la Route, tenu à Scheveningen (Pays-Bas) en 1938, qui pourrait revendiquer cet honneur. Dès 1936, le Parlement belge met la simultanée en pratique, montrant ainsi l'exemple à d'autres pays plurilingues, notamment la Suisse (1946) et le Canada (1958).

L'invention de l'interprétation simultanée est attribuée à un homme d'affaires américain, Edward Filene, de Boston. Celui-ci en aurait eu l'idée dès après la première guerre mondiale mais ce n'est qu'après s'être assuré la collaboration d'un ingénieur-électricien, Gordon Finlay, et l'appui de Thomas Watson, président de la société IBM, qu'il réussit à mettre au point une installation acceptable (d'où le nom de *système Filene-Finlay-IBM* qu'on lui donne parfois), celle-là même qui servit à la Conférence Internationale du Travail de 1927.

Il faut toutefois attendre jusqu'après la deuxième guerre mondiale pour voir s'implanter l'interprétation simultanée.

Le colonel Léon Dostert, un Français devenu citoyen américain après avoir gagné ses galons dans l'armée des États-Unis, fut chargé d'assumer l'interprétation simultanée des procès de Nuremberg. La publicité mondiale donnée à celui-ci contribua dans une grande mesure à populariser l'interprétation simultanée. L'Organisation des Nations Unies, qui remplaça la Société des Nations en 1946, la consacra définitivement au même titre que la consécutive.

Mais ce ne fut pas sans peine. En effet, lorsque l'O.N.U. dut constituer ses services d'interprétation permanents, elle avait fait appel à Jean Herbert, un spécialiste de la consécutive, connu de longue date pour avoir participé aux négociations financières franco-britanniques de 1917 et aux conférences préparatoires de la défunte S. D. N., et dont les talents exceptionnels lui avaient valu d'interpréter, entre les deux guerres, pour plus de cent organisations internationales différentes, ainsi que pour tous les grands hommes d'État :

UN PEU D'HISTOIRE

Clémenceau, Wilson, Lloyd George, Poincaré, Mussolini, Bénès, Churchill. Il avait d'ailleurs dirigé déjà les opérations de la Conférence de Constitution des Nations Unies, à San Francisco, où travaillèrent également ces autres chevronnés de la consécutive qu'étaient Kaminker, Confino et Mathieu. Les interprètes auxquels il s'adressa pour former son équipe Thorgevsky, Hogg, Teslenko, etc. – appartenaient forcément à la même école. Pendant trois ans, il dirigea personnellement le corps d'interprètes le plus puissant qui eût jamais existé. À la fin de 1947, en effet, le Service d'Interprétation Consécutive des Nations Unies comptait 32 titulaires.

Entretemps, un petit groupe composé d'interprètes simultanés ayant fait leurs preuves à Nuremberg, conduit par le colonel Dostert, s'en vint travailler à Lake Success, où les Nations Unies avaient installé leur siège provisoire. Essayée par l'Assemblée, la simultanée se révéla pleine de promesses et fut adoptée. Il y eut, dès lors, deux sections d'interprétation distinctes. Après l'Assemblée de 1947, leur fusion fut décidée, et tous les interprètes de chacune d'elles furent invités à étudier celle des deux méthodes qu'ils n'avaient encore jamais pratiquée. La direction de ce service unique fut confiée à Georges Rabinovitch. Les interprètes consécutifs et simultanés s'y partagent la vedette. Dans toutes les réunions de l'O.N.U. on utilise la méthode simultanée, mais quelques organes, tels que le Conseil de Sécurité et la Commission du Désarmement, travaillent encore en consécutive.

Au cours des dernières années, le champ d'action de l'interprète de conférences a pris une ampleur considérable par la création des multiples agences spécialisées des Nations Unies: Organisation Internationale du Travail, Organisation Mondiale de la Santé, Organisation de l'Aviation Civile, Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture, UNESCO etc..., ainsi que par celle de nombreuses institutions intergouvernementales ou supranationales: Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Conseil de l'Europe, Marché Commun, Euratom, etc..., sans compter les congrès internationaux de toutes espèces: statistiques, physiologie, aviation, syndicalisme, chirurgie, hôtellerie, énergie hydraulique – bref, toutes les activités de l'esprit humain, dont le nombre croît démesurément: de 1400 pour la seconde moitié du 19^e siècle, il passe à 3.000 pour la période 1920-1930, à 4.000 pour les dix années suivantes, à 10.000 pour la période

UN PEU D'HISTOIRE

1940-1950.

Cet essor de la profession posa très vite le grave problème de la formation de l'interprète et, dès 1941, le professeur Antoine Velleman, longtemps spécialiste de l'interprétation consécutive à la S.D.N., fondait l'École d'Interprètes de l'Université de Genève, la première dont le programme fût axé entièrement sur l'enseignement de la traduction et, plus particulièrement, de l'interprétation de conférences.

Son exemple fut bientôt suivi par l'Allemagne qui possède des écoles d'interprètes au niveau universitaire, comme à Heidelberg,¹⁰ Germersheim (1946) et Munich (1952), et au niveau de l'enseignement technique supérieur, comme la Höhere Fachschule für Dolmetscher und Uebersetzer de la Ville de Cologne, fondée en 1946 et officiellement reconnue par le Ministère de l'Instruction Publique. En Autriche, l'Institut für Dolmetschausbildung, qui dépend de l'Université de Vienne, date de 1952. L'Université de la Sarre, à Sarrebrücken, créa un Institut d'Interprètes en 1948. À Paris, une École d'Interprétation fonctionne depuis 1948 dans le cadre des Hautes Études Commerciales et, en 1954, la Sorbonne s'est annexée un Institut des Hautes Études d'Interprétariat. Les États-Unis possèdent, depuis 1949, un Institute of Languages and Linguistics, section de la School of Foreign Service à la Georgetown University. Washington, dont la direction a été confiée au spécialiste de l'interprétation simultanée, Léon Dostert. En Belgique, et plus particulièrement à Bruxelles, il existe, à l'École Supérieure de Jeunes Filles, patronnée par l'Université catholique de Louvain, une Section d'Interprétariat dont la création remonte à 1954; en outre, une École de Traduction et d'Interprétation pour jeunes gens et jeunes filles y a été créée par l'État en 1957. Plus récemment (1961), Anvers a vu l'installation d'une École Supérieure de Traducteurs et d'Interprètes à l'Institut Supérieur de Commerce de l'État. En Italie, on trouve l'Instituto di Lingue Moderne de l'Université de Trieste, qui délivre des diplômes de traducteur-interprète et d'interprète de conférences depuis 1954. Au Canada, enfin, l'Université de Montréal a inscrit à son programme, en 1951, un cours de Maîtrise en Traduction, qui comporte également l'interprétation simultanée. Le monde entier,

¹⁰ Le Dolmetscherinstitut de l'Université de Heidelberg est issu de la première école de traduction moderne, fondée en 1930 à Mannheim.

UN PEU D'HISTOIRE

après s'être aperçu de l'utilité de l'interprète, se préoccupe d'assurer la relève.

Dans certains pays, les interprètes ainsi formés se sont constitués en groupements professionnels. Les diplômés de l'École de Genève ont fondé leur Association d'Interprètes et de Traducteurs (A.I.T.), la Grande-Bretagne possède la London Association of Conference Interpreters (L.A.C.I.). Au-dessus de ces groupements nationaux se place l'Association Internationale des Interprètes de Conférences (A.I.I.C.), dont le siège est à Paris. Ainsi donc, en moins d'un quart de siècle, la profession moderne d'interprète a réussi à s'implanter, à s'imposer, à s'organiser.

Sans doute, le 20^e siècle n'a rien inventé. Déjà l'Antiquité et le moyen âge avaient compris l'utilité de l'interprète, reconnu ses mérites, envisagé sa formation. L'internationalisation accélérée de notre époque, facilitée par l'abolissement des distances et l'expansion des moyens techniques, a tout simplement permis d'aller au fond du problème, d'en aborder tous les aspects dans les limites d'une entité bien définie, de lui donner une solution universelle. L'avenir de la profession repose à présent sur les jeunes générations, et de l'enseignement dont celles-ci bénéficieront dépendra le succès.

Source : *Théorie et pratique de l'interprétation*, Munich, Max Hueber Verlag, 1962, p. 9-23.